

Mairie de Valsonne

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 9 juillet 2021

Par convocation en date du 3 juillet 2021, le Conseil Municipal de Valsonne s'est réuni le 9 juillet 2021 à 19H30.

Etaient présents : L'ensemble des membres du conseil à l'exception de Claude Jolly qui avait donné procuration à Patrick Bourrassaut

Ordre du jour :

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance ;
- ✓ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 9 avril 2021 ;
- ✓ Aménagement de la traversée du village RD 313 – Convention avec le département ;
- ✓ Centre de loisirs des « Les Gones du Soanan » - Bilan de l'ouverture ;
- ✓ Augmentation du tarif de la restauration scolaire ;
- ✓ Création d'emplois saisonniers ;
- ✓ Décision Modificative du budget principal ;
- ✓ Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations ;
- ✓ Questions et informations diverses.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Marc Tamain est désigné secrétaire de séance.

2. Introduction

Monsieur le Maire indique que deux valsonnais très impliqués dans la vie du village nous ont quitté : Paul Duperray et Antoine Sonnery. Une pensée pour eux en hommage à ce qu'ils ont pu faire pour la commune.

3. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 9 avril 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés. Monsieur le Maire précise que l'ensemble des dossiers de demande de subventions ont été déposés mais qu'il n'y aura pas de retour avant septembre 2021.

4. Aménagement de la traversée du village RD 313 – Convention avec le département

Monsieur le Maire indique que la RD 313 est une route départementale. Pour réaliser des aménagements, il convient de signer avec ce dernier une convention pour avoir l'autorisation de les réaliser.

Les travaux devraient commencer la seconde quinzaine de septembre pour les travaux de la commune et les travaux liés à la fibre optique dès juillet 2021.

5. Centre de loisirs des « Les Gones du Soanan » - Bilan de l'ouverture

Michèle Collin fait le point sur l'ouverture. Ouverture le 7 juillet 2021. Les inscriptions dépassent les prévisions les plus optimistes. 24 familles de Valsonne représentant 37 enfants ; 21 de Saint Clément-sous-Valsonne représentant 32 enfants, 5 familles de Saint Appolinaire représentant 9 enfants ; 5 familles de Dième représentant 7 enfants. Compte tenu de l'affluence, nous n'avons pas d'information si des enfants n'ont pas pu être inscrits. L'accueil ne peut dépasser 40 enfants avec 5 encadrants. Les enfants mangent à la cantine et dehors s'il fait beau.

6. Augmentation du tarif de la restauration scolaire

Monsieur le Maire indique que le prix de la cantine à Valsonne est actuellement de 3,9 € et à Saint Clément à 4 €. Afin d'harmoniser les prix il est proposé de porter le prix à 4 €.

La proposition est approuvée à l'unanimité des présents ou représentés.

7. Création d'emplois saisonniers

Monsieur le Maire et Jean-Yves Rosset indiquent que comme toutes les années nous allons recourir à des emplois saisonniers.

3 jeunes retenus cette année sur les 5 candidatures reçues. Les deux candidatures non retenues concernent un jeune plus âgé et surqualifié et une jeune fille trop jeune de moins de 16 ans. Les contrats seront de 3 semaines chacun avec le premier débutant le 5 juillet 2021.

La proposition est approuvée à l'unanimité des présents ou représentés.

8. Information

Monsieur le Maire indique que les travaux de l'école ont débuté avec retard. Tout avait été organisé par la mairie pour que les travaux débutent début juillet 2021 quelques jours avant la fin de l'école. Cela n'a pas été possible. Aussi, il n'est pas certain que les travaux puissent être terminés à la rentrée. Dans cette hypothèse, la commune a pris la décision de les achever lors des prochaines vacances et le regrette car tout avait été organisé pour en rien perturber les classes.

Suite aux messages envoyés aux parents par la directrice de l'école relatif aux inquiétudes sur le maintien de la sixième classe, Patrick Bourrassaut précise que, ce message a été envoyé sans concertation avec la mairie, qu'à sa connaissance les effectifs sont à priori de 131 à la rentrée et qu'il n'y aura pas de fermeture cette année selon l'engagement pris auprès de lui par l'inspecteur d'académie.

9. Décision Modificative du budget principal

Marc Tamain présente la DM consistant à des virements de crédits de poste à poste pour constater l'annulation de créances, la dotation de la subvention pour le centre de loisirs et des travaux à l'église.

Fonctionnement

- ✓ Combustible diminution de crédit : 9 396,44 €
- ✓ Alimentation diminution de crédit : 9 396,44 €
- ✓ Créances éteintes augmentation de crédit : 1 815,83 €
- ✓ Subvention de fonctionnement augmentation de crédit 16 977,05 €

Investissement

- ✓ Aménagement église augmentation de crédit : 3 411,60 €
- ✓ Aménagement auberge augmentation de crédit : 3 411,60 €

La DM est approuvée à l'unanimité des présents ou représentés.

10. Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Monsieur le Maire fait part des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

Renonciation droit de préemption :

- Maison Danière Route de Lyon ;
- Maison Galmiche chemin de la Raye ;

Autorisations d'urbanisme :

- PC – PA Meynand Route de Lyon ;
- PC Gaudemard La Raie création de garage et terrasse ;
- DP Rosset Le Berthier création de garage et terrasse ;
- DP SCI le Suchel création d'ouvertures ;
- DP Recorbet la Raye Véranda.

11. Questions et informations diverses

Monsieur le Maire indique :

- ✓ L'ancien local loué à Franck Munier : une demande de location a été faite pour ouvrir un commerce d'esthétique.

L'avenir de ce local doit être étudié et toutes les options envisagées. Le coût pour écrouler le bâtiment et d'autres options s'il y a pour des places de parking sans l'écrouler.

Pour ne pas fermer la porte à cette demande, la proposition d'un autre local pourrait être fait (exemple : ex bibliothèque ...) et cela permettrait de se laisser du temps pour étudier les options possibles pour ce local.

- ✓ Le 24 juillet 2021 à 14H30 sera fêté le 90 ème anniversaire de Grillon et Cigale ;

- ✓ Le 1^{er} août 2021 fête de la Batteuse.

Un tour de table est organisé.

- ✓ Jean-Yves Rosset fait le point des travaux :
 - Peisselay les travaux de voirie sont terminés ;
 - Installation fibre : remplacement des vieux poteaux en bois par des poteaux métalliques ;
 - Parc éolien : pose de barrières à l'extrémité du chemin ;
 - Chemin des Roches en face de Georges Dumas : un arrêté doit être pris pour interdire les quads car cela est dangereux et creuse le chemin ;
 - Chauffage auberge à changer : coût des travaux de 3 888 €.
- ✓ Mireille Grillet indique que des rodéos sont faits au plat.

Monsieur le Maire avant de clore la séance indique que l'association découverte en Pays de Tarare (ex-office du tourisme) va mettre à l'honneur Valsonne comme elle le fait pour tous les villages.

La date du prochain conseil est fixée au 24 septembre 2021 à 20H30.

La séance est close à 21H05.

Fait à Valsonne, le 16 juillet 2021

Le secrétaire de séance

Le Maire

Marc Tamain

Patrick Bourrassaut